

L'exactitude des souvenirs que notre Haut commissaire Power a conservés de cet entretien et celle du compte rendu qu'il en avait fait ont été confirmées lorsque le premier ministre Adams s'est entretenu hier avec M. Power et l'a prié de bien vouloir demander au premier ministre Trudeau de l'excuser de n'avoir pas préalablement consulté le Canada.

Mlle Jewett: Madame le Président, le ministre ne nous a pas donné l'assurance dont à mon avis la Chambre a besoin que le ministre chargé des Relations extérieures avait bel et bien été informé que le premier ministre Adams avait dit qu'on envisageait la possibilité—je pense qu'on faisait bien plus que de l'envisager—d'une invasion.

L'ÉVACUATION DES RESSORTISSANTS CANADIENS DE LA GRENADÉ

Mlle Pauline Jewett (New Westminster-Coquitlam): Madame le Président, je dirai au même ministre que je m'inquiète surtout de ce qui peut arriver aux ressortissants canadiens là-bas et aux six travailleurs de SUCO . . .

Mme le Président: A l'ordre. J'invite le député à poser rapidement ses questions. La question supplémentaire risque d'être aussi longue que la première.

Mlle Jewett: Madame le Président, j'arrivais justement à ma question. Le ministre a-t-il été informé que les États-Unis n'empêcheront plus de faire atterrir un avion Hercules pour évacuer les Canadiens?

L'hon. Gerald Regan (ministre d'État (Commerce international)): Madame le Président, je n'ai aucune preuve ni aucune indication que les États-Unis nous aient jamais empêchés de mener à bien notre tentative d'évacuation. Nous avons voulu faire évacuer les Canadiens en toute sécurité, à la première occasion. Notre agent consulaire qui s'était rendu hier à Grenade en est revenu en disant que le trajet entre le Ross Point Inn, où se trouvent les Canadiens, et l'aéroport n'était pas sûr parce que des combats se déroulaient dans ce secteur. Par la suite, j'ai envisagé la possibilité de recourir à des hélicoptères américains pour transporter nos ressortissants à l'aéroport.

Au cours de la nuit, le chef de notre mission militaire à Washington, le général Sturges, m'a informé que nous étions autorisés à envoyer un avion Hercules aussitôt que nos gens pourraient être évacués en toute sécurité.

Certes je ne peux garantir l'absolue authenticité de ce dernier rapport, mais on vient de me remettre une note m'informant que le haut-commissaire à la Barbade avait téléphoné pour me dire que les Canadiens convergent maintenant vers Point Salines et que le Hercules a quitté la Barbade à destination de la Grenade.

Questions orales

Des voix: Bravo!

M. Regan: Je me dois aussi de préciser que sept autres Canadiens qui ne sont pas encore identifiés, auraient été évacués en Caroline du Sud à bord d'un avion américain. Il se peut que plusieurs Canadiens soient encore dans la région de St. George's et nous faisons tout notre possible, en dépit de la situation sur le terrain qui serait fort différente de celle que l'on a décrite depuis un jour ou deux, pour prendre contact avec eux.

Mlle Jewett: Étant donné la longueur des réponses du ministre, un débat spécial s'impose de toute urgence.

LE SORT DES DIRIGEANTS DE LA GRENADÉ

Mlle Pauline Jewett (New Westminster-Coquitlam): Madame le Président, le ministre ne sait-il absolument rien de ce qu'il est advenu des dirigeants de la Grenade, surtout de Bernard Coard? Pourrait-il nous renseigner sur le gouvernement fantoche que les États-Unis sont en train d'organiser à la Barbade . . .

Des voix: Quelle honte!

Mlle Jewett: . . . pour diriger la Grenade?

L'hon. Gerald Regan (ministre d'État (Commerce international)): Madame le Président, je n'ai encore reçu aucun renseignement sur ce qu'il est advenu de Bernard Coard ou d'autres dirigeants gouvernementaux de l'île; je sais qu'on a communiqué avec le gouverneur général, mais c'est tout.

Je rappelle encore une fois au député que l'opposition, surtout dans les zones habitées, est beaucoup plus vive que les forces d'invasion ne l'avaient escompté, ce qui rend les communications et les déplacements extrêmement difficiles. Il n'est donc pas étonnant qu'on ne puisse pas encore savoir ce qu'il est advenu des ex-dirigeants gouvernementaux. Je ne sais absolument rien sur la formation éventuelle d'un nouveau gouvernement.

LA DEMANDE D'AIDE QU'AURAIT FAITE LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL DE LA GRENADÉ

M. John Bosley (Don Valley-Ouest): Madame le Président, ma question s'adresse au même ministre qui saura sans doute que, en démocratie parlementaire, l'autorité constitutionnelle la plus élevée est le gouverneur général. Étant donné que le premier ministre Eugenia Charles, de la Dominique, a indiqué que la première demande d'aide, la fin de semaine dernière, provenait du gouverneur général de l'île, le gouvernement a-t-il changé de point de vue à propos de l'événement?